

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 6/12

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Administration communale et agence postale - nouvel horaire dès le 1^{er} juillet 2012

Pour des raisons d'organisation au sein de l'Administration communale, la population de Goumoëns est priée de prendre note du nouvel horaire d'ouverture du Greffe municipal, du bureau du contrôle des habitants et de l'agence postale, soit :

| | |
|------------------------------------|---|
| Lundi, mardi, mercredi et vendredi | 07h00- 10h00 / 14h00-16h00 |
| Jeudi | 07h00- 10h00 / 17h00 -19h00 |

Eté 2012 – Plan canicule

Nous rappelons ici que les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais que les seniors sont plus particulièrement touchés.

Faiblesse, confusions, vertiges, nausées et crampes musculaires sont les symptômes possibles d'un coup de chaleur, il faut agir immédiatement !

En présence de signaux d'alerte :

Appelez le médecin traitant,

S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133

En cas d'urgence appelez le 144.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

1. Se reposer... rester au frais...

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir...

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit... Porter des vêtements clairs, amples et légers... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

3. Boire régulièrement... manger léger...

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Merci à chacun d'être attentif !

La Municipalité